L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 17 JUIN 1885.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI 17 JUIN 1885.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les restes des anciens préjugés contre le Sud.

Dernièrement, un article, plus maladroit que méchant, assez peu spirituel mais très injuste, d'un journal radical de la Pennsylvanie, sur la Nouvelle-Orléans, nous tombait sous les yeux, et nous dédaignions de le relever. Selon nous, ce n'était qu'une voix discordante au milieu du concert d'éloges qui retentissaient, dans toute la Presse du Nord, à notre endroit. A quoi bon occuper nos lecteurs de cet incident insignifiant?

Nous avions tort. Le cas n'était pas tout-à-fait isolé. On en signalait, coup sur coup, plusieurs autres, qui n'étaient pas exempts de gravité. Rien d'alarmant, pourtant. Les symptômes ne faisaient pas précisément redouter le retour d'une ancienne épidémie, mais ils suffisaient pour indiquer nettement que la Sudophobie n'était pas complètement éteinte, qu'il en restait quelques germes, au Nord comme à l'Ouest.

Cela ne durera pas, sans doute; c'est le dernier jet de lumière de l'esprit sectionnel, avant de s'éteindre; c'est la dernière cartouche qu'il brûle avant de se rendre. Il y a dans cette série d'aménités qui nous sont adressées, depuis deux ou trois semaines, spécialement, quelque chose de faux, d'injuste, de gourmé—fruit de l'amour-propre blessé, d'une sorte d'impatience causée généralement dans le monde par le bruit qui se fait autour d'un étranger, d'un intrus, d'un parvenu, comme on dit, qui a la prétention de conquérir sa place au soleil. Il est toujours ennuyeux de voir un voisin que l'on avait l'habitude de traiter avec dédain, de regarder de haut en bas, grandir tout à coup, s'élever jusqu'à votre taille, faire mine d'entamer la lutte avec vous. Il y a des froissements qui ne pardonnent pas, des intérêts qui ne veulent pas être menacés, des situations qui ne souffrent pas d'égales.

Il nous faut bien subir les conséquences du mouvement qui s'est produit autour de nous, depuis six mois, des succès que nous avons remportés, de la position que nous avons conquise. On appelle cela communément payer sa bienvenue; elle coûte souvent cher. Que de gens y ont laissé les morceaux les plus précieux d'une réputation faite à force d'opiniâtreté, à force de travaux de géants, accomplis héroïquement dans l'ombre!

Nous n'avons, pour notre part, rien à perdre, et la mise en évidence de quelques défauts, réels peut-être, mais cachés jusqu'ici, ne sert qu'à faire ressortir les qualités que nous avions depuis longtemps et que le monde ignorait.

Il est bon que nous sachions que l'épidémie anti-Sudiste n'a pas complètement disparu; il est bon que, de temps en temps, une critique, si injuste qu'elle soit, une accusation, si grossière qu'elle nous paraisse, viennent nous rappeler au sentiment de la réalité, nous forcer à nous tenir sur nos gardes, toujours prêts à prévenir les attaques, à parer les coups.

Que n'a-t-on pas dit sur notre Exposition mourante? Que de gens ont pris plaisir à rire à son enterrement, à gloser sur son compte? Que de malices à propos de son insuccès financier! On se garde bien de la comparer à ses devancières; de reconnaître que jamais il ne s'est fait une improvisation si hardie; que jamais on n'a autant hasardé avec aussi peu de ressources; que les autres ont coûté trois, quatre fois plus, sans rapporter davantage; qu'enfin on ne réussissant pas à mettre les deux bouts ensemble, elle s'est bornée à imiter celles qui l'ont précédée, lesquelles ont eu, parfois, des résultats bien plus désastreux.

On parle beaucoup des avances qu'a faites le gouvernement général et dans lesquelles il n'a pu rentrer. S'il y a un Etat au monde qui ne doit pas avoir à regretter l'argent qu'il a dépensé, en pareille occurence, c'est bien l'Union américaine; c'est par centaines de millions, par milliards que lui rapporteront les treize ou quatorze cent mille dollars qu'elle a jetés dans notre entreprise, qui a donné, en moins de six mois, plus de relations commerciales aux Etats du Nord et de l'Ouest, qu'elle n'eût réussi à le faire en dix ans, en vingt ans, par les procédés économiques ordinaires.

Le grand argument mis en avant par nos assaillants est bien simple. "Le gouvernement a commis une grave faute, disent-ils; l'idée était juste, l'exécution a été mauvaise. Le tort est de s'en être allé étaler toutes nos richesses dans un coin reculé du pays, sur les plages lointaines et à moitié désertes du golfe du Mexique, dans une ville qui ne mérite pas que l'on s'occupe autant d'elle et ne vaut guère plus que les trois quarts de nos bourgs (sic) du Nord de l'Ouest." Ah! si l'on avait su placer l'Exposition à Louisville, disent ceux-ci, qui sont de Louisville; à Cincinnati, disent ceux-là, qui sont de Cincinnati; à Philadelphie, exclament d'autres, qui sont de Philadelphie.

Ils n'oublient qu'une chose—c'est que si l'Exposition a eu d'étonnants résultats commerciaux, moins encore pour la Nouvelle-Orléans que pour le reste de l'Union, c'est qu'elle était établie à la Nouvelle-Orléans, et uniquement parce qu'elle avait là son siège, à la portée de tous les pays que l'on voulait attirer à soi; ils oublient que les hommes d'affaires du Mexique et de l'Amérique Centrale à la conquête desquels on visait, ne seraient pas allés au rendez-vous qu'on leur eût donné à l'autre bout de l'Union; il leur aurait fallu traverser un pays qui leur était inconnu, dont la langue et les mœurs contrariaient les leurs. Le Gouvernement ne s'y est pas trompé, il a bien vite compris que l'on avait fait un choix merveilleux, et il s'est empressé d'accourir au secours de l'entreprise, quand il s'est aperçu qu'elle périclitait. Interrogez-le; il vous dira peut-être qu'il s'est commis des erreurs, des maladresses, fruit de l'inexpérience, mais demandez-lui si, en bonne conscience, il regrette ce qu'il a fait; s'il est franc, il vous répondra qu'il en est enchanté.

Nos détracteurs eux-mêmes le savent aussi bien que le gouvernement; ils n'ignorent pas l'effet produit sur le Centre et le Sud Amérique par l'étalage, au milieu de nous, des richesses et des ressources de l'Union, et les regrets qu'ils expriment hypocritement ne cachent qu'un désir, qui leur est commun à tous—celui de s'emparer de notre héritage.

Scrutez le fond de leur pensée, vous n'y trouverez pas autre chose.

Il est si facile, il est si commode, la besogne faite, le travail achevé, les petites erreurs reconnues, de profiter de tout cela, sans bourse délier, et avec tous les avantages de l'expérience acquise aux dépens d'autrui!

Ce qui se dit et s'écrit en ce moment, dans certains clubs, dans certaine Presse du Nord et de l'Ouest, doit nous servir de leçon et nous éclairer sur notre conduite dans l'avenir.

D'abord, défions-nous des compliments (exagérés, souvent même lourds, grossiers, gênants pour des oreilles délicates,) que nos visiteurs viennent nous jeter à la face. Ils peuvent parfois être arrachés à la surprise, n'être que l'expression de la reconnaissance provoquée par une hospitalité aussi large que gracieuse.

Mais ils ne sont pas de longue durée et c'est trop souvent de la bouche de ceux qui nous ont le plus louangés, de près, que sortent, au loin, les plus acerbes critiques. Nous en avons les preuves sous les yeux.

Puis, souvenons-nous que nous sommes l'objet constant de curiosités inquiètes de la part du Nord qui profite de nos moindres fautes pour nous rappeler notre passé, pour nous reprocher notre misère, notre ruine. Une semblable situation nous crée de grands devoirs, elle nous impose une éternelle vigilance sur nous-mêmes. A la veille d'une réouverture de l'Exposition, l'automne prochain, elle nous commande de profiter de l'expérience, d'éviter le renouvellement de nos fautes; elle nous démontre la nécessité de faire bien savoir à tous, *urbi et orbi*, que les choses se passeront, cette fois, d'une façon irréprochable, et que nous saurons procurer à nos visiteurs tout le confort désirable, tous les moyens de communication qui faisaient défaut, l'an dernier.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

LES FUNERAILLES DE VICTOR HUGO.

Nos journaux de Paris du 1er, du 2 et du 3 juin nous sont parvenus dans l'après-midi d'hier.

Nous empruntons au *Journal des Débats* du 2 la description des funérailles de Victor Hugo, en exprimant le vif regret de ne pas pouvoir reproduire quelques-uns des magnifiques discours que nous y avons trouvés.

Durant toute la nuit qui a précédé les funérailles, le public n'a cessé d'entourer l'Arc de Triomphe. Beaucoup de personnes avaient même apporté des vivres et stationnaient avec la résolution bien arrêtée d'occuper la place jusqu'au défilé du cortège. Peu à peu les trottoirs du parcours se garnissaient non seulement de piétons, mais d'engins de toute sorte qui permettaient à leurs propriétaires de se hausser de quelques centimètres.

En ville, tous les grands magasins et beaucoup de petits étaient fermés.

Dès la première heure Paris était sillonné de voitures convergeant vers le même point, de groupes et délégations accompagnant leurs emblèmes et leurs couronnes.

A neuf heures la plupart des délégations sont déjà arrivées et se rendent sur les emplacements qui leur ont été désignés. Grâce aux coupes-files délivrés par la préfecture de police et aux mesures prises par M. Alphand et ses collaborateurs, le service se fait parfaitement, sans le moindre contre-temps, sans la plus légère confusion.

La tribune des orateurs est placée sur la droite, en regardant le monument; à sa droite et à sa gauche les bancs réservés à la famille; derrière, l'emplacement destiné à la presse; sur le flanc, les autorités militaires; puis faisant suite en tournant à droite, les invités de la famille, les maires et les administrations de Paris, les corps académiques, les tribunaux, les officiers ministériels.

A gauche en regardant le monument, face aux orateurs, sont, en s'éloignant de l'Arc de Triomphe, le général Pittié qui représente le Président de la république, le grand chancelier de la Légion-d'Honneur, les ministres, le corps diplomatique, le président du Sénat, le président et le bureau de la Chambre des Députés; sur le flanc gauche, la députation de Besançon, les délégués de la Société des auteurs dramatiques et de la Société des gens de lettres, les députés et sénateurs; puis, en tournant à gauche, le Conseil d'Etat, la Légion-d'Honneur, la Cour de cassation, la Cour des comptes le Conseil supérieur de l'instruction publique, l'Institut, la Cour d'appel, les fonctionnaires des ministères, les préfets, les conseillers de préfecture, conseillers généraux, d'arrondissement et municipaux.

Les autres délégations sont massées aux entrées des avenues d'Iéna, du Bois de Boulogne, de la Grande Armée, Carnot, Mac-Mahon. La tête du cortège est déjà en ligne sur l'avenue des Champs-Elysées. L'armée de Paris occupe l'avenue Kléber.

Les mesures ont été si bien prises, que toutes les délégations sont parfaitement à l'aise sur leurs emplacements.

Tout autour du catafalque, on observe un silence recueilli.

A chaque instant continue le défilé des couronnes qui sont portées à leur ordre de marche.

A dix heures et demie, les généraux commandants de corps prennent place. Près d'eux sont les amiraux. Les petits-enfants de Victor Hugo, George et Jeanne, s'assoient à côté de Mme Lockroy. MM. Vacquerie, Meurice, Lockroy, Catulle Mendès, Armand Gouzien, Vitu, Schœlcher, Jules Simon, Emile Augier, Mmes Adam et Ménard-Dorian sont auprès d'eux. De l'autre côté de la tribune, M. Henri Rochefort et M. Clémenceau, séparés par M. [illegible], sont assis au premier rang.

La garde républicaine, rangée un peu en avant, joue la *Marche funèbre* de Chopin.

MM. Spuller, Floquet, Anatole de la Forge, Madier de Montjau descendent des voitures de la Chambre.

Les fenêtres qui donnent sur le rond-point sont garnies de spectateurs. Les moindres "tabatières," les toits mêmes sont occupés.

A onze heures, M. Le Royer, président du Sénat, prend la parole.

M. Floquet, président de la Chambre des Députés, prononce ensuite un discours, qui est applaudi à diverses reprises.

M. Goblet monte à son tour à la tribune.

La péroraison du discours de M. Goblet est applaudie. Un murmure sympathique accueille à la tribune M. Emile Augier, dont chaque phrase est accueillie par des approbations discrètes et des applaudissements.

M. Michelin, président du Conseil municipal, parle au nom de la Ville de Paris. Le passage de son discours, consacré aux revendications autonomistes soulève, à diverses reprises, des protestations et des murmures de blâme.

Enfin, M. Lefèvre, vice-président du Conseil général de la Seine, prononce un discours dans lequel il rend hommage à Victor Hugo, sénateur de la Seine, dont l'élection fut acclamée par le peuple de Paris tout entier.

Les discours terminés, les tambours battent et les clairons sonnent aux champs. Les employés des pompes funèbres écartent les couronnes, le drap de velours constellé de larmes d'argent, et portent au corbillard le cercueil orné d'applications et de poignées d'argent. La voiture est un corbillard des pauvres, ainsi que l'a demandé le testament du poète.

A ce moment on nous apprend que plusieurs groupes de la Libre-Pensée ou groupes socialistes se sont présentés avec des bannières et drapeaux rouges. Une quinzaine de ces emblèmes ont été saisis par les commissaires de police postés aux entrées. M. Baron, commissaire de police, assisté de M. Gavelle, officier de paix, a notamment saisi le drapeau du "groupe anti-clérical" de Puteaux. Puis on s'est aperçu qu'il avait la hampe ornée d'une cravate tricolore et on l'a laissé passer ainsi que celui des "proscrits de 1851", qui se trouvait dans le même cas.

Les autres ont été portés au poste. Les bannières seront remises aux groupes, mais les drapeaux seront gardés. Les révolutionnaires, qui avaient juré de défendre le drapeau rouge, "jusqu'à la mort," n'ont pas marqué la moindre velléité de résistance.

Seuls les comités radicaux d'Asnières et de Puteaux ont fait une petite manifestation très anodine. La police ayant saisi leurs drapeaux rouges, ils portaient au bout d'un bâton des couronnes avec ce cartouche: "Drapeau rouge autorisé hier, défendu aujourd'hui."

Le cortège se met en marche. Il est ainsi réglé: un escadron de la garde républicaine; le général commandant, entouré de son état major; un régiment de cuirassiers, fanfare en tête; les tambours de trois régiments, voilés de crêpes; la musique du 117e d'infanterie.

Sur tout le parcours, les candélabres, voilés de crêpes, sont allumés.

Le cortège défile entre deux haies de soldats, marchant en même temps que lui, l'arme basse et filant entre les rangées de spectateurs, tenus alignés par des gardiens de la paix et des gardes municipaux, placés de dix pas en dix pas. La foule, quoique innombrable, conserve un ordre parfait, sans poussées, bien qu'elle soit par endroits sur vingt rangs et plus. Un peu en arrière des piétons, des gens sont hissés sur des chaises, des tréteaux, des échelles; plus loin est un véritable encombrement de voitures de toutes sortes surchargées de public. Quelques spectateurs fatigués vont s'étendre sur les pelouses des Champs-Elysées, qui prennent un air de fête. Les fenêtres, les balcons, les toits, les arbres sont couvertes de grappes humaines. Sur la place de la Concorde, sur les quais, c'est un fourmillement de têtes et de costumes multicolores.

D'instant en instant, on entend les coups de canon des invalides.

Des troupes assez nombreuses sont massées sur la place de la Concorde où un large espace a été réservé. Deux musiques militaires jouent alternativement. Des dragons et des gardiens de la paix maintiennent libres les abords du pont au bout duquel les degrés du Palais Bourbon sont encore couverts de spectateurs, ainsi que les terrasses du ministère de la marine et les piédestaux des statues de la place. Devant l'Obélisque, un photographe prend des vues de la perspective.

Sur le fleuve, la curiosité générale prend des aspects originaux; les premiers rangs des spectateurs, sur les quais, ont les pieds dans l'eau, une flottille de bateaux de toutes sortes est amarrée aux rives et encombrée. Quatre personnes dont une dame sont assis sur le plateau d'une grue flottante, à dix mètres dans les airs, au-dessus de l'eau.

Tout ce public innombrable applaudit à chaque instant, au passage des couronnes. Devant le corbillard, onze chars en sont surchargés: l'un d'eux précédé de deux superbes cavaliers des goums, traîné par six chevaux, décoré de larmes d'argent, servit, dit-on, lors des funérailles de Thiers. Sur ces chars sont disposées des couronnes envoyées de tous les points de l'univers. Ce ne sont que roses, rubans, violettes, immortelles de toutes les couleurs. Entre les chars et à la suite viennent les bataillons scolaires, sans armes, commandés par des officiers retraités. Ils marchent dans un ordre parfait, et le public les applaudit. Les délégations des lycées de Paris, portent leurs couronnes. Celle du lycée Louis-le-Grand, tenue par des rubans, est très remarquée.

Il faut renoncer à faire la nomenclature des couronnes qui soulèvent dans la foule des cris d'admiration. En avant du corbillard nous remarquons celles des journaux parisiens, celles de la *Société des auteurs dramatiques* et de la *Société des gens de lettres*, toutes deux superbes, celles des *éditeurs* du poète, du *Cercle de la librairie*, etc., etc.

Après les bataillons scolaires et en avant du corbillard, viennent successivement la musique de la garde républicaine, l'Association des journalistes républicains, la députation de la ville de Besançon, la presse française et étrangère, la Société des auteurs dramatiques et les délégués des théâtres nationaux et des autres théâtres (le théâtre de la Porte-Saint-Martin a envoyé une superbe lyre en roses, violettes et immortelles), la Société des gens de lettres.

Nous avons dit quelles personnes avaient été désignées pour tenir les cordons du poêle. Derrière le corbillard suivent immédiatement la famille et les amis, puis les corps constitués, dans l'ordre que nous avons donné par avance. La musique du génie joue à cet endroit des marches funèbres.

A la suite du corbillard, le public applaudit beaucoup les délégations de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole de Saint-Cyr. Derrière elles, viennent les officiers de l'armée active et de la réserve; puis les couronnes des villes, portées le plus souvent par des pompiers en grande tenue: les Ouvriers d'Anvers, Pantin, Saint-Mandé, Bordeaux, Toulouse, Saint-Etienne (ces trois dernières tout à fait remarquables), Lille, etc. Derrière la délégation des Colonies, on applaudit le superbe char de fleurs et de couronnes surmontées des palmiers, envoyé par l'Algérie.

Puis s'avance une délégation de *Rio-de-Janeiro* et la couronne d'immortelles jaunes sur velours rouge portée par les proscrits de 1851. Derrière, commence le magnifique défilé—salué par le public des cris vive la France!—des sociétés de gymnastique et de la Ligue des patriotes.

Neuf groupes seulement sur vingt sont passés et il est deux heures de l'après-midi. Derrière l'Arc de Triomphe sont encore massées les chambres syndicales et corporations, les Sociétés étrangères, les Sociétés de la Libre-Pensée, les Loges maçonniques, les Sociétés et Cercles politiques, les Sociétés de prévoyance et de secours mutuels, les Sociétés artistiques, musicales, chorales, etc.

A trois heures et demie seulement, l'armée de Paris, qui ferme la marche, commence à défiler dans les Champs-Elysées.

Tout le cortège s'est engouffré sous les voûtes de verdure du boulevard Saint Germain où l'accueille le même enthousiasme.

Les abords du Panthéon, depuis la rue Soufflot, étaient gardés par la garde républicaine à pied et à cheval et par la gendarmerie mobile.

Comme sur tout le parcours du cortège, une foule compacte attend, venue bien avant l'heure le défilé du convoi. Seule, la place du Panthéon est évacuée. Au dedans du Panthéon, les employés des pompes funèbres mettent la main aux derniers préparatifs.

Sur le devant du monument se dresse le catafalque, surmonté d'un dais suspendu sous le chapiteau; de chaque côté sont appliqués contre le mur des cartouches avec les initiales V. H. entrelacées. Les deux torchères qui flanquent le monument sont allumées.

A deux heures moins un quart, le cortège débouche par la rue Soufflot dans l'ordre réglé d'avance. Les chars et les délégations qui précèdent le corbillard vont se placer des deux côtés de la place; le char funèbre s'arrête à l'entrée du monument et le corps est déposé devant le catafalque, à l'extérieur, tandis qu'un piquet de la garde républicaine lui fait escorte depuis le corbillard jusqu'au cénotaphe. Presque aussitôt les discours commencent: la tribune est sur la gauche en regardant la façade.

M. Madier de Montjau prend la parole au nom des proscrits du 2 décembre.

M. Louis Ulbach a pris ensuite la parole au nom de l'Association littéraire et artistique internationale.

M. Delcambre, président du comité de l'Association générale des étudiants de Paris, délégué de la jeunesse, prononce un discours.

M. Le Mat, un des officiers supérieurs qui prirent part, avec le général de Beauregard, à la défense de Charleston de la guerre de sécession, aux Etats-Unis, prend ensuite la parole.

Les discours sont terminés à quatre heures et demie, et le corps est immédiatement descendu dans le caveau qui lui est destiné.

Les délégations défilent toujours; arrivées sur la place, elles prennent les unes à droite, les autres à gauche, pénètrent à l'intérieur des grilles et vont déposer leurs couronnes à droite et à gauche du monument ainsi que sur les marches de la façade.

Chaque délégation est chaleureusement applaudie.

L'armée de Paris, qui ferme le cortège, n'apparaît qu'à six heures un quart à l'entrée de la rue Soufflot; les troupes défilent devant le catafalque et regagnent leurs quartiers respectifs par les rues d'Ulm, la rue Berthollet et le Boulevard de Port-Royal.

A sept heures moins un quart, l'escadron de cavalerie qui termine le défilé disparaît, et la foule qui n'est plus maintenue s'ébranle à son tour. Toute la soirée, un public nombreux stationne rue Soufflot et aux abords du Panthéon.

En somme, cette imposante cérémonie, malgré l'affluence exceptionnelle, s'est écoulée sans incident. Nous citons pour mémoire quelques bousculades; la première au rond-point des Champs-Elysées où s'est produit une sorte de panique irraisonnée qui a causé plusieurs chutes; les autres, dans les endroits resserrés, boulevard Saint-Germain et boulevard Saint-Michel. Un jeune homme s'est blessé assez gravement en dégringolant des grilles de Cluny auxquelles il s'était accroché.

Un autre spectateur, fortement pris de boisson avait eu l'idée singulière (en revenant chez lui avec une échelle qu'il avait louée aux curieux) de sauter de poutrelle en poutrelle sur la passerelle de l'Institut, actuellement en réparation. A un moment donné le pied lui a manqué, il est tombé sur le quai où il s'est fracturé le crâne et on l'a conduit à l'Hôtel-Dieu.

Besançon, le 1er juin.

A une heure, une foule considérable s'est présentée aux abords de la maison de Victor Hugo.

Les pompiers, les Sociétés de gymnastique et nautique, les étudiants, les pupilles, la Société de tir, les élèves des lycées, de l'école normale, les enfants de troupe, le bataillon scolaire, sont venus en corps déposer des couronnes et des fleurs.

Devant la maison, ornée de drapeaux surmontés d'un crêpe, avait été dressé, au-dessus d'un massif de plantes vertes, le buste de Victor Hugo avec une couronne d'or.

Les réverbères étaient allumés et voilés de crêpe.

Des discours ont été prononcés par M. Sandoz, adjoint, et MM. Lamy, président, et Georges Félix, étudiant au nom de la Société de gymnastique la Comtoise.

La musique de la Société nautique a exécuté la *Marche du Prophète*, une marche funèbre et la *Marseillaise*.

La foule était très recueillie. Cette cérémonie a produit une vive impression. Les journaux et les cercles avaient leurs drapeaux en berne.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Protestation de l'Archevêque de Paris.

Les journaux ont publié, le 2 juin, la lettre que le cardinal-archevêque de Paris a adressée au ministre des cultes, pour protester contre la désaffectation du Panthéon. La publication en avait été retardée jusqu'après les obsèques de Victor Hugo. En voici le texte:

A monsieur le ministre de l'instruction publique et des cultes.

Paris, 29 mai.

Monsieur le ministre,

J'ai reçu la lettre, datée du 27 mai, par laquelle vous m'adressez une ampliation du décret du 26 mai qui enlève au culte catholique l'église de Sainte-Geneviève.

Il y a quatre ans déjà, une proposition de loi ayant le même objet et émanant de l'initiative parlementaire avait été déposée à la Chambre des députés, qui la vota plus tard. Avant ce vote, j'avais écrit à l'un de vos prédécesseurs, en date du 28 février 1881, une lettre qui n'a pas été publiée jusqu'ici. La loi n'avait pas été adoptée par le Sénat, et j'estime que les conflits de l'autorité ecclésiastique avec les pouvoirs publics doivent toujours être évités, lorsque la conscience le permet.

Aujourd'hui, je ne puis plus m'adresser au gouvernement pour détourner la mesure, car c'est le gouvernement qui en prend l'initiative. En 1881, une loi lui paraissait nécessaire, elle ne fut pas votée. A présent, on s'en passe, et l'on y supplée par un décret. De même, quand un de vos prédécesseurs proposait son fameux article 7, il pensait que la loi seule pouvait enlever aux religieux l'usage de leurs droits de citoyens; l'article 7 rejeté, des décrets ont paru suffisants pour édicter des proscriptions jugées la veille encore illégales. Ce procédé devient donc un système devant lequel aucun droit acquis n'est plus en sûreté. Je ne crois pas que ce soit pour les gouvernements qui l'emploient un moyen de conquérir le respect et la confiance.

Vous désaffectez donc, monsieur le ministre, l'église patronale de Sainte-Geneviève. Toutes les objections de droit, toutes les rectifications de fait, toutes les considérations morales qu'on peut opposer à ce décret et à l'exposé des motifs qui l'accompagne se trouvent consignées dans ma lettre de 1881. Je vous envoie cette lettre et je la livre à la publicité, afin que mes diocésains sachent que j'ai fait mon devoir.

Devant l'acte de violence que vous m'annoncez, je n'ai plus qu'une dernière obligation à remplir: protester de toutes les forces de mon âme attristée, de ma conscience révoltée, contre un coup de force accompli, comme en 1830, sous la pression de l'émeute, et qui mériterait plutôt d'être appelé un acte de faiblesse, selon l'humble aveu que M. Guizot en fait dans ses mémoires.

Je proteste au nom de la vérité des faits, car vous parlez de rendre le *Panthéon à sa destination primitive*, quand les illettrés, ignorants de l'histoire d'hier, sont seuls à ne pas savoir que ce temple votif fut destiné par son royal fondateur à remplacer l'antique sanctuaire dédié depuis douze siècles à la patronne de Paris.

Je proteste au nom du droit public, car vous parlez de rendre ce monument *à sa destination légale*, alors qu'un autre acte, vraiment législatif, le décret de 1806, l'a restitué au culte et n'a pu être révoqué légalement par l'ordonnance de 1830, illégale comme le récent décret et annulée vingt deux ans après.

Je proteste au nom du Concordat: car vous portez atteinte au culte catholique, dont cette convention garantit la liberté et la publicité; au nom surtout de l'article 12, qui est ainsi conçu: "Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres *non aliénées*, nécessaires au culte, seront remises à la disposition des évêques. Vous dites, monsieur le ministre, que l'Etat peut disposer de l'église Sainte-Geneviève, parce qu'elle n'est ni une cathédrale, ni une paroisse. Pour être d'accord avec le Concordat, il faudrait prouver, en outre, qu'elle n'est pas nécessaire au culte. Eh bien! demandez à l'Eglise catholique si dans tous les temps et dans tous les pays elle ne juge pas nécessaire de consacrer aux grands souvenirs, à ceux surtout qui tiennent aux origines des sanctuaires particuliers, objets de vénération et foyers de prières. Demandez au peuple de Paris s'il juge inutile à sa piété la conservation du sanctuaire de sa patronne.

Je proteste au nom de la conscience chrétienne, qui se sent outragée, quand la sépulture d'un poète illustre, mais qui a refusé la prière de l'Eglise, sert de motif à la profanation d'un temple; quand, pour enterrer un mort étranger à nos croyances, on chasse de sa demeure sacrée le Dieu que nous adorons.

Je proteste, le dirai-je? au nom même de celui que vous voulez honorer, car il croyait à l'immortalité de l'âme et à Dieu; il n'a pas voulu que ses obsèques dégénérassent en un acte d'impiété publique. Il a connu, il a compris la majesté de nos temples, la sainteté de notre culte. Ah! je plains son âme, qui devra souffrir, quand, sur le parvis d'un sanctuaire violé, sa dépouille rencontrera les restes vénérables de celle que Paris invoquait autrefois dans sa détresse et dont on ne sait même plus respecter le tombeau.

En lisant cette protestation, ceux qui approuvent la conduite du gouvernement trouveront, sans doute, que ce sont des paroles vaines. Je reconnais que nous ne disposons d'aucun moyen pour empêcher l'exécution de vos décrets. Mais, à défaut de croyances plus hautes, l'histoire devrait apprendre aux adorateurs du fait accompli que la justice a des reprises qui, pour être tardives, ne sont pas moins redoutables. Dès à présent, il n'est pas difficile de prévoir les conséquences de cette politique qui livre une à une les institutions les plus respectables pour donner satisfaction aux exigences toujours croissantes de l'esprit de désordre. Tout sera emporté, la fortune publique et privée, l'ordre de la rue, la sécurité des personnes. On aura sacrifié gratuitement ce qu'il fallait défendre; on ne sauvera pas ce qu'on voulait conserver. Ce Panthéon, d'où l'on exclut Dieu et les saints pour y enterrer les grands hommes, verra d'autres obsèques encore et de telle nature peut-être que les familles des futurs grands hommes voudront décliner l'honneur d'une pareille sépulture. Ce régime politique, qui promettait la liberté pour tous, verra de tels excès que son nom seul deviendra synonyme de tyrannie et de licence.

Si c'est là ce que veulent ses amis, ils n'ont qu'à persévérer dans la voie où ils marchent depuis six ans et dans laquelle la profanation de l'église Sainte Geneviève leur fait faire aujourd'hui un pas décisif.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

J. Hipp., cardinal Guibert,
Archevêque de Paris

M. le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes a répondu;

Monsieur l'archevêque,

Vous m'avez adressé une protestation qui, dans la forme comme dans le fond, dépasse absolument votre droit. Je puis comprendre dans une certaine mesure l'émotion que vous cause la décision prise à l'égard du Panthéon, bien que la légalité n'en soit pas contestable et que l'édifice qu'elle concerne n'ait jamais été en réalité considéré comme une église nécessaire aux besoins du culte.

Mais le sentiment que vous avez pu éprouver ne saurait excuser des écarts de langage aussi contraires au caractère de votre haute fonction qu'à vos devoirs envers le gouvernement et ne vous autorisait à aucun degré à discuter ses actes et sa politique générale.

Une semblable attitude n'est assurément pas de nature à pacifier les rapports entre l'Etat et l'Eglise; je la regrette, pour ma part. Il vous appartient d'apprécier si vous servez utilement ainsi les intérêts que vous voulez défendre.

Recevez, monsieur l'archevêque, l'assurance de ma considération.

Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

René Goblet.

LOUISIANE.

Le Farmer, Covington, paroisse St-Tammany, du 13 juin:

Nous avons eu, lundi et mardi, une très bienfaisante pluie.

—Les véhicules pourront passer, ce soir, sur le grand pont, qui est presque achevé.

—A en juger par les apparences, notre récolte de raisins sera extraordinairement abondante.

—On a réparé, dans le courant de la semaine, plusieurs des ponts de la ville.

—M. Jos. Ziegler, propriétaire aimé du vaste beerhouse—pension du No 8 de la rue Royale, est, avec sa famille, à la pension Gonthier.

—On nous annonce, de Mandeville, qu'un nouveau bateau d'opposition fera, bientôt, le service du Lac.

—M. J. C. Morrison, agent d'immigration de la Louisiane, nous a dit, récemment, à Covington, que les cinquante familles qu'il compte amener, d'Allemagne, l'automne prochain, et qui cultiveront la vigne dans la paroisse St-Tammany, ont amplement les moyens d'acheter des terres et sont des agriculteurs habiles et industrieux. Ils "n'introduiront pas" la culture de la vigne chez nous, car les florissants vignobles de MM. John T. Munsch et Louis Mathieu prouvent bien que notre sol est propice au raisin, qu'il n'y en a pas de plus propice. Ces familles allemandes se féliciteront d'être venues s'établir dans le vieux St-Tammany.

Le Réveil, St.-Martinville, paroisse St-Martin, du 13 juin:

La pluie, qui nous faisait défaut depuis une quinzaine de jours, est enfin venue mardi dernier, à la grande joie des habitants de différentes parties de la paroisse, humecter les champs. Il aurait fallu qu'elle tombât à torrents pour donner la vigueur nécessaire aux plantes, mais le peu d'eau a fait du bien. Le ciel se couvre de nuées qui ne tarderont pas à crever dans un temps rapproché.

Le Méridional, Abbeville, paroisse Vermillon, du 13 juin:

Nous avons, depuis lundi, des ondées dont ont profité les récoltes, qui souffraient de la sécheresse.

—L'*Enterprise* adopte notre suggestion d'une route plus directe à la Nile-Ibérie, par Bull Island.

Le South, Plaquemine, paroisse Iberville, du 13 juin:

Lundi dernier, M. S. Kahn nous a fait présent de deux grabots de coton bien développés. Ils provenaient de l'habitation de M. J. H. Matherne, sur le Bayou Maringouin. C'est une des sections les plus fertiles de notre paroisse, et les fermiers commencent à y affluer. Nous avons eu l'occasion d'inspecter bon nombre de champs de coton dans cette région et dans la partie de la paroisse East Baton Rouge contiguë à la nôtre; partout, les récoltes avaient bon aspect, mais elles étaient légèrement en retard. Tout nous fait croire que nous aurons une énorme récolte de coton, cette année, à moins d'accidents imprévus.

Vendredi, nous avons vu un grabot plus gros encore que celui dont nous venons de parler; il vient de chez M. Joseph Bargas, de Grosse Tête.

—Le Dr A. R. Gourrier, en vue de tirer le meilleur parti possible de son habitation, s'est entendu avec deux hommes de couleur, dont il a fait des fermiers tenanciers—Ben Locket et Jeff. Anthony; il leur a accordé un vaste champ à cultiver pour voir ce qu'ils étaient capables de faire. Il a maintenant 30 acres de coton bien venu. Nous en avons un spécimen devant les yeux. La tige a plus de 3 1/2 pouces de hauteur et est chargée de grabots. Quant au Dr, il a cultivé lui-même le maïs et la canne, et il a également réussi. Il s'est débarrassé de tout ce qui ne lui servait à rien, il a mis de côté les vieux errements, et il s'en trouve bien. Sa propriété est une des plus productives du pays.

Le Planter, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 13 juin:

Et la pluie n'est pas encore venue! Chaque jour, nous voyons les nuages s'amonceler, s'assombrir, faire mine de crever sur nos champs altérés, mais les nues succèdent aux nues, les heures aux heures, et pas une goutte d'eau, pas la moindre ondée.

Aussi la poussière devient-elle intolérable. Le passage d'une voiture dans une rue ou sur une route est un supplice pour les habitants, un malheur pour les champs des environs.

Les produits de la terre souffrent beaucoup de la sécheresse—le maïs spécialement. Toutes les pompes de la paroisse, à l'usage des rizières fonctionnent nuit et jour, et de ce côté, il n'y aucune plainte à entendre, aucune crainte à avoir.

Quant à la canne, elle est bien en retard; il faudra un temps très favorable pour lui faire regagner une partie du terrain perdu.

Nous avons tout lieu d'espérer que de bonnes pluies vont bientôt rendre la vigueur à la végétation; alors, mais seulement alors, nous pourrons compter sur une récolte au moins aussi abondante que celles des années précédentes.

—Voilà, une fois de plus, les membres de l'Association pour l'élevage de la volaille, affairés et travaillant, jour et nuit, aux préparatifs de l'exposition et du pique-nique qui doit avoir lieu, mercredi, 17. Les comités sont à l'œuvre; ils font grandement les choses, et si le temps est le moins du monde favorable, ce sera le plus beau succès que nous aurons encore obtenu sous ce rapport.

—Un négociant de Baton Rouge, M. Henry Burch, a fait cadeau à l'Association de 500 livres de riz. Il va sans dire que l'Association lui a envoyé mille remerciments, bien mérités, du reste.

L'Echo, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 13 juin:

M. John Bevins, du bureau de poste de Meadow, nous apprend que les récoltes de son voisinage sont dans un excellent état; aussi les planteurs sont-ils dans la jubilation.

—Mme Frank R. Huston, nous a fait présent de fruits délicieux; ce sont des prunes énormes dont la plus grosse a 5 pouces de circonférence. Ce n'est pas la première fois que l'on nous montre des spécimens de ce que l'on peut faire, parmi nous, en fait d'horticulture. Nous devrions avoir des fruits en abondance, et des plus belles espèces. Nous n'avons qu'à le vouloir; le sol s'y prête admirablement.

—M. A. C. Poulet, de la station Rayne, paroisse St-Landry, est venu nous voir dernièrement. Il nous a appris que les récoltes y sont dans l'état le plus satisfaisant. Rayne grandit à vue d'œil, dit-il; tous les jours il s'y fait de nouveaux achats de terrain. On compte à Rayne, sur d'excellentes élections municipales, dans les premiers jours de juillet.

—M. A. M. Londley, de Dry Creek, nous a fait parvenir les renseignements les plus encourageants sur l'état des récoltes de sa section. Les avoines sont excellentes, le coton très beau, et le maïs plus que passable. Son voisin a récolté 1800 boisseaux d'avoine. C'est ainsi qu'il faut comprendre la ferme. Faites des avoines, vous en tirerez un meilleur bénéfice que des autres produits à cause du peu de travail qu'elles exigent; puis vous les récoltez juste au moment où votre provision de maïs est épuisée, et quand il fait trop chaud pour nourrir vos animaux que de maïs.

Enfin, vous avez aussi d'excellents pâturages pour vos chevaux, vos génisses, vos vaches, vos porcs.

Vous êtes complètement payés de vos peines et vous pouvez faire quelques économies, au lieu de vivre constamment, au jour le jour, sans être jamais sûrs du lendemain.

Nous publierons, demain, jeudi, la fin de nos nouvelles de la Louisiane.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Dr EDOUARD DUPAQUIER,
HOMŒOPATHE,
370 1/2 rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.
Consultations: de 8 à 10 h. du matin, et de 4 à 6 de l'après-midi. Le Dimanche de midi à 3 heures. 17 juin 1 PP

PENSION STOCKTON.
à la Baie St. Louis.
Le soussigné à l'honneur d'informer les habitués de cet établissement, ainsi que le public en général qu'il a pris la continuation de la pension. Rien ne sera négligé pour l'agrément et le confort des personnes qui l'honoreront de leurs visites. Il leur offre d'excellents bains de mer et une bonne table.
17 juin—5f VICTOR JOUBERT

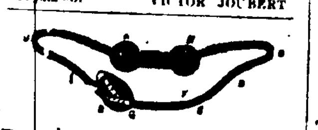

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
133 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25 avril 85—1 an

DEPARTEMENT EXECUTIF.
Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux recommandations du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, contenues dans une résolution votée par le dit Bureau à une assemblée spéciale qui a eu lieu le 11 juin 1885, et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, moi, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, amende par les présentes la proclamation officielle du 28 mai 1885 relative à la quarantaine, comme suit:

Que les navires de seconde et troisième classe soient soumis à une désinfection maritime complète et que tous passagers soient retenus à la station de quarantaine pendant au moins cinq jours pleins après leur arrivée à la quarantaine; cet amendement devant être mis en vigueur à dater du 17 juin 1885.

L'attention des différents officiers de quarantaine est appelée sur l'amendement ci-dessus. Ils sont en outre requis et enjoints de mettre rigoureusement à exécution la proclamation de quarantaine du 28 mai 1885 amendée comme ci-dessus.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce treizième jour de juin (A. D.) 1885.

(Signé) S. D. McENERY.
Par le Gouverneur:
(Signé) JOS GEBELIN
Assistant secrétaire d'Etat.
16juin—2t

Avis.
MME CAILLIER, No 131 rue de Chartres, Hôtel des Etrangers, étant obligée de s'absenter pour deux ou trois mois sa fille Madame TIGNIERE la remplacera en son absence. On trouvera toujours de bonnes chambres propres et fraîches. La porte sera ouverte tous les soirs jusqu'à 11 heures. 16 juin—6f PP

Bureau du Receveur de la New-Orleans National Banking Association
3 1/2 rue Carondelet, 13 juin 1885.—Avis est donné aux créanciers de cette Association que sur livraison de leurs certificats accompagnés de reçus, un dividende de [illegible] pour cent leur sera payé.
14 juin—6 f N. W. CASEY, Receveur

Pour Cause de Maladie.
A VENDRE. Le café et maison garnie très bien connus et faisant de très bonnes affaires, situés rue St [illegible] coin Passage de la Bourse. S'adresser sur les lieux ou 64 rue St Pierre à M. A. M. [illegible] 11 juin—3f PP

COVINGTON,
Paroisse St Tammany, Louisiane.
CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE
Pension privée,
Tenue par
Mme F. GONTHIER.
OUVERTE, en été pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés, pour les pêcheurs de la perche, du "bass" et de la truite; en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde etc.
PRIX: $1.50 par jour; $40 00 par mois.
20 avril—1 PP

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNE a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots de Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint Paul un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.
Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.
F. C. BOUCHER,
Agent Consulaire de France, Saint Paul, Minn.
12 avril—

AGENCE DES VOYAGEUR
102 RUE DU CANAL.
Grande réduction de prix de passage.
—$23—
Pour aller en France, Allemagne et Angleterre. A Gênes ou Naples $42.—Palerme $47.
Les prix sont réduits pour toutes classes de voyageurs. Informez vous chez THOMAS COOK ET FILS, 102 rue du Canal.
7 mai—6m MeSD

ETABLIE EN 1832
MAISON de MEUBLES ROYALE
33 et 35 rue Royale
GRANDE OUVERTURE.
JAMES McCRACKEN annonce respectueusement aux résidents de cette ville et des villes avoisinantes, qu'il occupe son nouveau local et y a un vaste fonds de meubles fins et ordinaires, comprenant en partie d'ameublements de Chambre à Coucher, de Salons, de Salles à Manger, de Porte-Chapeaux, "Sideboards," Chaises Rotin et Roseaux; le tout des derniers genres sera vendu à des prix défiant la concurrence.
Un grand assortiment d'articles K. D. pour le commerce de la campagne.
Avant d'acheter venez examiner le fonds.
JAMES McCRACKEN,
33 et 35 Rue Royale.
17 mai—1m Dim Mer Ven

Ecole Commerciale
—DE—
CHARLES CARON,
Rue St.-Pierre, en face la Place Congo.
Enseignement: l'Anglais, le Français, l'Espagnol et toutes les connaissances nécessaires et utiles en ce pays.
CLASSES DU JOUR de $2 à 4 par mois.
CLASSES DU SOIR $3 par mois.
Cours d'Anglais le soir à l'usage des Français. Leçons particulières.
Quoique cette institution soit organisée plus spécialement pour les parents qui veulent que leurs enfants apprennent le Français, l'Anglais y est enseigné avec non moins de soin que dans les autres écoles.
7juin—3m 2fps—di je

CHEMIN DE FER PORTATIF DECAUVILLE, Aîné,
A Petit Bourg (Seine et Oise) France.
26 MEDAILLES D'OR
et tous les premiers prix (15) sans exception depuis 6 ans.
2410 applications faites par les gouvernements français et étrangers, plantations de canne à sucre, entrepreneurs de travaux publics usines, fonderies, etc., etc.
Production 2000 wagons et 100 milles de voie par mois.
Envoi gratis et franco du catalogue illustré.
23 fév—6m—Dim Mer VPP

IMPORTANT
Pour
LES VOYAGEURS.
La Ligne Piedmont Air Line est maintenant la seule route qui ait des services de chars dortoirs par jour de la
Nouvelle-Orléans à Washington,
par la voie d'Atlanta, sans changement de chars. C'est la seule ligne ayant des chars buffets entre
Atlanta et New York.
[illegible] de Lynchburg.
Billets d'excursion d'été pour tous les points, via Piedmont Air Line. Chars dortoirs peuvent être retenus 10 jours à l'avance pour New York et les points de l'Est en s'adressant à M. R. Powers, agent des billets à passagers, ou à M. Payro, jne, agent des passagers, 144 rue de la Commune, au dessous de l'Hôtel St. Charles, en [illegible].
24 mai—6m—tous les dim

Bureaux de la N. O. Gaslight Co.—Nouvelle-Orléans, 16 juin 1885.—A une réunion du Conseil de Direction de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable le Mercredi, 15 Juillet, a été déclaré sur les bénéfices des derniers six mois.
Tous transfert d'actions entre le 7 et le 15 juillet doit être "ex-dividende".
17 juin—1m V. VALLOIS, Secrétaire.

FABRIQUE DE TABAC
—DE—
G. JAQUET,
AVIS SPECIAL.
L'ATTENTION est appelée sur le fait que l'ancienne fabrique de Tabac de G. Jaquet, rue St. Pierre, 44, vient d'être rouverte, et est maintenant en mesure d'offrir au commerce les marques bien connues de tabac: Virginie, Amérique Victoria, Currency et autres, aussi, les célèbres demi-gros Macouba et Rose, tabacs à priser.
Avantages spéciaux offerts aux détaillants. Venez examiner notre stock.
E. B. CURTIS, Propriétaire.
17 juin—1m—Dim Mar Ven

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nile-Orléans.
No 104, RUE DU CANAL.
Trente-unième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885 y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie	$232 018 08
Sur les risques maritimes	13 821 98
Sur les risques de rivières	14 786 77
Primes totales	$260 626 83
Moins primes non échues	72 317 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1885	$188 309 83
PERTES PAYEES.	
Sur les risques d'incendie	$88 486 91
Sur les risques maritimes	2 490 26
Sur les risques de rivières	7 579 44
Taxes et dépenses moins l'intérêt	28 786 34
Réassurances et primes remboursées	28 632 98
	$155 975 93
Profits	$32 333 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$253 293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer	96 185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements	124 446 06
Billets à recevoir	56 228 22
Primes en collection	30 737 35
Stock du Vallette Dry Dock Company	11 362 50
Jugements	4 355 00
Comptant	39 822 13
	$616 410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment par-devant moi le 9 juin 1885.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:

Jno B. Lallande	D. Fatjo,
Paul Fourchy	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith	U. Bassetti,
Chas Lafitte	Alden McLellan,
D. A. Chaffraix	B. W. Taylor.

11 juin—

DR. HERARD, SPECIALISTE FRANÇAIS.
149 Royale, Nouvelle-Orléans.
Guérison du Cancer et des Hémorroïdes sans opération.
Guérison de toutes les affections de la peau ou syphilitiques, sans caustiques ni mercure, de mangeaisons de n'importe quelle nature guéries sans visiter les cas.
Heures d'office de 9 à 11 et de 2 à 6.
6 juin—1m—

Des Lettres de Crédit Circulaire,
Pour l'usage et l'agrément des
TOURISTES EUROPÉENS.
EMISES POUR
L'Angleterre et le Continent.
Peuvent s'acheter à la
BANQUE NATIONALE D'ETAT
31 et 33 rue du Camp.
Et à la SUCCURSALE, coin Conti et Royale.
10 mai—2m

Nouvelles Marchandises reçues.
NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde
A. Brousseau's Son,
23 & 25 Rue de Chartres 23 & 25
—NOUVEAUX GENRES—
Moquettes, Velours, Bruxelles, avec et sans bordures.
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle, Toiles cirées, Linoleums, Nattes de Coco et de Napia.
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
22mars—

ANTOINE CHEVALIER.
No 262 rue Commune ou No 25 rue Toulouse, exécute toutes sortes de (cement work) travaux monolithes, ainsi que corniches, frises, bas reliefs, pignons, marches d'escaliers balustres, encadrements, couvertures de murs, bordures de bassins, têtes de cheminées, vases, tuyaux de toutes dimensions, trottoirs rocaille, crépissage, treillages, grottes et tous les enduits en ciment.
14 juin—1m—DMaJ

ESCOBAL,
Fabrique de Tabac à Fumer et à Priser.
LES amateurs de TABAC sont respectueusement informés que les célèbres marques à fumer et priser si avantageusement connues du public sont dès ce jour en vente au même local Nos 985, 987, 989 rue de Chartres.
Une visite des amis et clients sera la bienvenue.
23 mai—1 mois PP

Madame BAUSSET, Accoucheuse
PREVIENT les dames de sa clientèle qu'elle est de retour en ville. Consultations de 11 heures a. m. à 1 p. m., rue Hôpital No 140.
4 juin—1m J D Ma

Cresson de Fontaine.
(*Extrait d'un Journal de Paris.*)
Il est utile, à cette époque de l'année, de se purifier le sang par le moyen suivant:
Faites acheter chaque matin une botte de cresson, à laquelle on joindra quelques feuilles d'oseille et de laitue, hachez ou pilez le tout, pressez dans une mousseline pour en extraire le suc et buvez les deux ou trois cuillerées de jus ainsi obtenues.
Après quinze jours de ce régime, toutes les âcretés du sang auront disparu et vous serez frais et rose au possible.
On peut trouver en tout temps d'excellent CRESSON DE FONTAINE aux étalles Nos 126 et 127, Marché aux Fruits, (Marché Français), occupées par M. J. B. PACE.
19 mai—1 m.

Trouvée,

Une vache tachetée rouge et blanc. Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais et dommages. JEAN RIVIERE, Encoignure Bienville et Chemin de la Métairie.
14 juin—3f PP

D. MERCIER'S SONS,
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
28oc 84—1 an PP—D Mar J

Hôtels, Restaurants, &c.

FRAPART HOUSE.
MANDEVILLE.

SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.
L'établissement s'élève sur les bords du lac dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
5juin—

TRISCONI.
HOTEL WASHINGTON,
MILNEBURG,
Réouvert pour la Saison 1885.
SEUL RESTAURANT de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.
La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.
Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés.
Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.
Les trains partent de la ville régulièrement. Voyez l'annonce du chemin de fer.
Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone ou laissés à mon établissement le Customhouse Exchange, coin Canal et Decatur.
JOHN TRISCONI, Propriétaire.
17 mai—

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

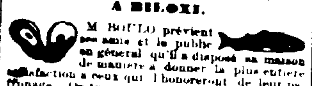

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre.
7 mai—3 p.

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine française. Chef cuisinier, Louis Bezaudun).
107 RUE DOUANE,
Près Royale .... Nlle-Orléans.
Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.
C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est aujourd'hui immensément agrandi; dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au dessus de tout éloge.
Téléphone dans le bureau.
11 déc—6m

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Appellent l'attention sur leurs importations de
NATTES
Damassées, sans joints, et de qualités supérieures,
Venant d'être reçues;
TAPIS de tout genre à très bon marché.
Toiles cirées, Corticine anglaise, Stores, Rideaux, etc.
12 mai—

MAISON D. H. HOLMES
155 Canal, 13 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.
Mise en vente des dernières nouveautés en Grenadines noires et couleurs,
A des prix qui défient la concurrence.
Splendide assortiment
DE CRÊPON ET PONGEE EN TOUS GENRES.
26 avril PP

AD. JACQUET,
15 RUE CARONDELET,
Succursale au West End.
A obtenu la Médaille de 1re Classe pour le
VIN DE CHAMPAGNE
dont il est l'agent général
Compagnie des Grands Vins de Champagne E. Mercier & Co., Epernay.
Et spécialement pour la marque
Jacquet's private Cuvee EXTRA DRY
Restaurant à prix fixe $1 15 rue Carondelet et à la succursale au West End.
4 juin—1m—Mar J D

Médaille de Première Classe
DECERNEE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le Schuylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent
Bureau rue Magazine, 99 Nlle-Orléans.
7 juin—6 mois PP

Médaille d'Or à l'Exposition.
PAIN LIQUIDE
—OU—
Extrait de Malt de Nicholson.
Recommandé par les Médecins.
CE breuvage d'un goût excellent, sans alcool est le nutritif et le tonique sans égal. Il est riche et d'une grande pureté. Convient aux personnes délicates, convalescentes, aux nourrices, aux vieillards, aux enfants et surtout pendant les chaleurs débilitantes de nos mois d'été. Très efficace dans la dyspepsie, les maladies de poitrine et des intestins.
A vendre dans toutes les pharmacies, les magasins de comestibles, etc.
Ordres sollicités par l'agent
OSCAR BERCIER
46 rue Decatur.
4 juin—3m

Avis Spécial.
En vue de permettre aux visiteurs et autres personnes de visiter les terrains et bâtisses de l'Exposition, et de faire des achats de machines, instruments aratoires et tous autres articles avant qu'ils ne soient enlevés, les portes seront ouvertes tous les jours de 6 heures du matin à 7 heures du soir, jusqu'à nouvel ordre, et le prix d'admission sera de vingt cinq cents.
E. M. HUDSON,
Président du Comité d'Admission.
5 juin—

A louer.
LA MAISON No 97, rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
29 mars—PP.

A louer.
A la Baie St. Louis—La jolie résidence [illegible]

CHEZ GRUNEWALD
18 Baronne ou 127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS!
Meilleur marché que tous les autres

Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, PLEYEL, SOHMER, BEHR et KNABE. FISCHER
PIANOS!
Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.
GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.
MUSIQUE
Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne ou 127 rue du Canal.
4oct—

Elixir Oriental.
L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie active, les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie la faiblesse générale les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin si fréquentes chez les enfants.
Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés reconnues ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle Orléans qui l'ont employé avec le plus grand succès.
Dose: Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos.
Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est sur tout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont il est bénéficierait de cette classe d'agents.
E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.
D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.
Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été soignée par plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique, c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus. Je me crois même guérie, car depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.
ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou 246.
J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.
LEON FERRIER, M. D. P.

M. Jules Tardos.
Cher Monsieur—Je vous envoie un certificat de ma mère dont la digestion se faisait mal depuis quelque temps, et qui souffrait aussi beaucoup de la constipation. Elle a pris de l'Elixir préparé par vous et en a éprouvé d'excellents effets.
Respectueusement.
W. D. SNEAD.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.
Mme REBECCA SNEAD,
Nouvelle-Orléans, 1885. Rue Tremé 246.

DEPOT GENERAL:
AU MAGASIN DE
ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,
Coin des rues Royale et Douane, Nlle Orléans. Vente en gros et au détail.
12 avril—

Compagnie d'Assurances —DES— Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant $700.000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
24janv—1an PP

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857, réorganisée en avr 1882.
Bureau 188 rue Gravier.
Capital $250,00
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine,
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON .... Président.
LOUIS BARNETT .... Secrétaire.
MAURICE STERN .... Vice-Président.
12 fév—1an 1-49

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 16 JUIN.—CLASSE No 144
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
34	33	16	4	56	67	71	15	61	6	36	26	47	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, sont faits en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous apposons notre signature.
Ce 16 juin 1885—4 heures P. M.
LOUIS E. FILIT,
J. A. A. [illegible]
Commissaires.
[illegible]